



**SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES**  
**GRUPE BANQUES POPULAIRES CAISSES D'EPARGNE**

27, RUE DE LA TOMBE ISSOIRE - 75014 PARIS

TEL : 06 73 46 11 98 / MAIL : [SUDBPCE@GMAIL.COM](mailto:SUDBPCE@GMAIL.COM)

[www.sudbpce.com](http://www.sudbpce.com) /  SUDBPCE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## **32 HEURES DE TRAVAIL SUR 4 JOURS : UNE MESURE URGENTE ET IMPÉRATIVE POUR SAUVER NOS EMPLOIS**

***Depuis la révolution industrielle du XIXe siècle, les gains de productivité ont été tels qu'ils ont permis une augmentation considérable de la richesse nationale (le produit intérieur brut ou PIB) mais aussi une diminution significative du temps de travail. Grâce aux luttes sociales, notre temps de travail a été divisé par deux depuis 1870. Sans cette avancée, le taux de chômage serait aujourd'hui multiplié par 3.***

Ces luttes ont permis la diminution progressive du temps de travail au XX<sup>ème</sup> siècle :

- baisse de la durée hebdomadaire : 40 h, puis 39 h, puis 35 h,
- augmentation des congés payés : de 1 semaine à 5 semaines,
- avancement de l'âge de la retraite : de 65 ans à 60 ans avant la remise en cause que l'on connaît.

Mais depuis une trentaine d'années, ces avancées et ces droits sont menacés par le patronat qui, avec le soutien des gouvernements successifs et du monde de la finance, attaque inlassablement toutes nos conquêtes sociales :

- remise en cause des 35 heures,
- généralisation de la précarité,
- augmentation des cotisations et recul de l'âge de départ à la retraite.

Déjà en 1936, lors du passage à la semaine de 40 heures, le patronat déclarait :

*« Nos entreprises sont perdues. Comment relever le pays si nos ouvriers habitués à la tâche et fiers de l'accomplir travaillent deux fois moins ? La France va à sa ruine. Et tous nous pâtirons de ce luxe de paresse ! » ... « cette loi de paresse et de trahison nationale est la cause de tous les maux de notre économie. Elle va précipiter la chute de la France. On ne peut pas avoir une classe ouvrière avec une "semaine de deux dimanches" et un patronat qui s'étrangle pour faire vivre le pays ! »*

Pour affirmer sa volonté de transformation sociale de la société et au moment de la remise en cause des 35 heures, **Sud-Solidaires** continue à revendiquer les 32 heures sur 4 jours. Les 35 heures ne doivent être qu'une étape pour aller vers un véritable partage du travail qui doit aller de pair avec un partage des richesses.

Nous affirmons que la direction de BPCE est en mesure de mettre en place les 32 heures sur 4 jours dans les entreprises du Groupe sans réduction de salaire. C'est selon nous LA réponse à apporter pour remédier à la dégradation des conditions de travail et respecter un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale des salarié-es. De plus, ce serait un moyen d'améliorer le service à la clientèle. C'est cette revendication que vos représentants **Sud-Solidaires** portent actuellement en Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

**L'accès au travail est un droit :**  
**TRAVAILLONS MOINS POUR TRAVAILLER TOUTES ET TOUS !**  
**Nous avons aujourd'hui le choix entre partager le travail**  
**ou en priver un grand nombre d'entre nous et demain nos enfants !**

Paris, le 25 novembre 2016 / 15-2016

L'exécutif national **Sud-Solidaires BPCE** : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Dany Gilot – Bernadette Konieczynski – Alain Quesne – Alexandra Rideau – Patrick Saurin